

Les seniors parisiens, de fortes disparités selon les quartiers



En 2007, Paris a une population plus jeune que celle de l'ensemble de la France. Cependant, dans les arrondissements de la rive gauche (5°, 6°, 7°) et de l'ouest parisien (16°) la part des personnes de 60 ans ou plus est plus élevée qu'en France métropolitaine. Dans ces quartiers, les seniors vivent plus souvent seuls.

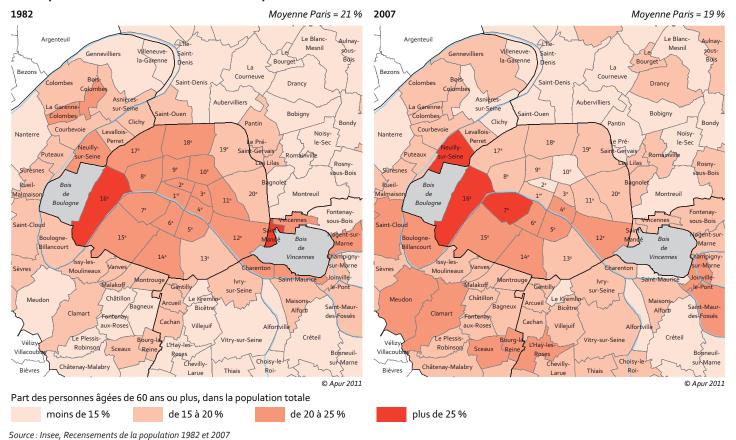
Leurs conditions de vie (logement, revenu) sont plus favorables que dans les autres quartiers de Paris. En particulier, dans certains quartiers au nord et à l'est, les personnes de 60 ans ou plus ont des conditions de logement plus difficiles.

La population de Paris est légèrement plus jeune que l'ensemble de la population française. Cependant, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus varie fortement selon les arrondissements. Elle est la plus élevée dans le 16° arrondissement, où elle représente 27 % de la population. Une ligne de partage nord-sud distingue les arrondissements ①. Dans ceux situés au sud de cette ligne (hors 13° arrondissement), plus de 20 % des Parisiens sont âgés de 60 ans ou plus.

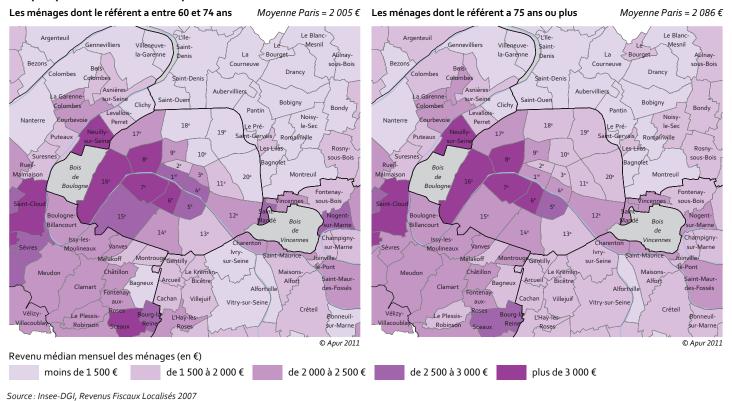
Ce contraste se retrouve dans les communes limitrophes de la capitale. Au nord, les communes de Saint-Ouen à Montreuil s'apparentent aux arrondissements du nordest de Paris avec une faible proportion de seniors. À l'ouest, dans la continuité des 7°, 15° et 16° arrondissements, la part des plus de 60 ans est élevée dans les communes proches de Paris, telles que Neuilly-sur-Seine et Boulogne-Billancourt.



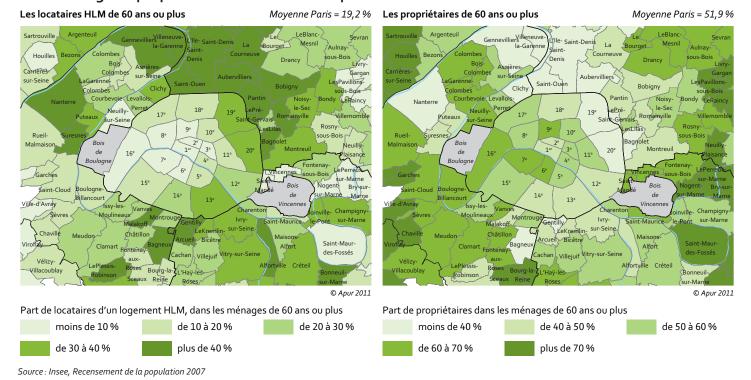
10 La part des Parisiens de 60 ans ou plus diminue rive droite entre 1982 et 2007



2 Les inégalités de revenus au sein du territoire parisien sont plus marquées pour les 60-74 ans que pour les 75 ans ou plus



3 Davantage de propriétaires à l'ouest de la capitale



La baisse de la part des Parisiens de plus de 60 ans dans de nombreux arrondissements de la rive

droite limite le vieillissement démographique à Paris

Entre 1982 et 2007, la part des Parisiens de 60 ans ou plus diminue, passant de 21 % à 19 %. Cette diminution se concentre dans les arrondissements de la rive droite. En particulier dans les $10^{\rm e}$ et $2^{\rm e}$ arrondissements, la part des 60 ans ou plus diminue nettement. Moins de 15 % des Parisiens vivant dans ces arrondissements ont 60 ans ou plus en 2007. À l'inverse, les arrondissements qui comptent le plus de Parisiens de 60 ans ou plus en 2007 étaient déjà dans cette situation en 1982.

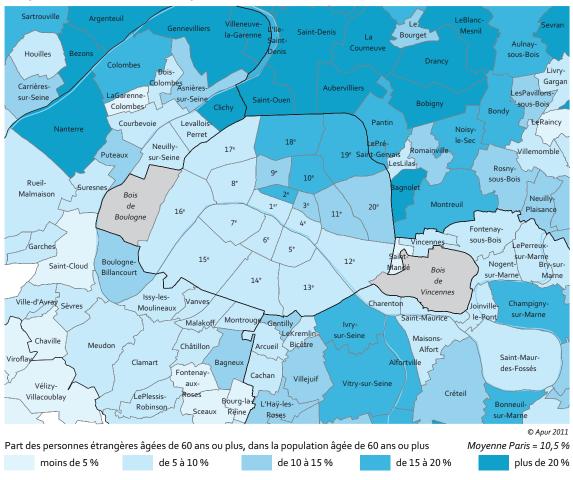
Au cours de la période récente, le vieillissement touche particulièrement quelques arrondissements parisiens. Entre 1999 et 2007, la part des 60 ans ou plus augmente nettement dans les $5^{\rm e}$, $6^{\rm e}$ et $16^{\rm e}$ arrondissements (entre + 2 et + 3 points) et de façon moins marquée dans les $4^{\rm e}$, $7^{\rm e}$, $12^{\rm e}$, $13^{\rm e}$ et $14^{\rm e}$ arrondissements.

Des ménages âgés aisés à l'ouest et défavorisés au nord-est

Les ménages de 60 ans ou plus des arrondissements de l'ouest parisien déclarent des revenus médians, hors prise en compte de la redistribution et des prestations sociales, supérieurs à 3 000 euros par mois et par unité de consommation (UC) (2 Sources et définitions). À l'inverse, ceux vivant dans les arrondissements situés au nord-est de la capitale sont nettement plus défavorisés 2. En particulier, la moitié des ménages âgés de 60 à 74 ans habitant les 10°, 18°, 19° et 20° arrondissements disposent de moins de 1 500 euros par mois et par UC. Ce clivage est/ouest s'étend, au-delà de Paris, à tout le centre de l'agglomération.

Les anciens cadres, aux revenus élevés, sont particulièrement nombreux à l'ouest de la capitale où ils représentent plus de 35 % de la population dans les 6°, 7° et 16° arrondissements. Ils sont souvent très diplômés (plus de 40 % sont diplômés du 2° ou du 3° cycle universitaire) et propriétaires de leur logement (plus de 60 % sont propriétaires 3). À l'opposé, le quart nordest compte seulement 15 à 17 % d'anciens cadres. Ces ménages de 60 ans ou plus du nord-est parisien ont des revenus plus faibles, ils sont souvent peu diplômés (plus de 50 % ont un niveau de diplôme inférieur au brevet ou BEPC), et plus souvent de nationalité étrangère que dans le reste de la capitale.

4 Moins d'étrangers âgés dans le quart nord-est de la capitale que dans les communes proches de Seine-Saint-Denis



Source: Insee, Recensement de la population 2007

Les étrangers âgés sont surtout localisés dans le quart nord-est de la capitale

Les étrangers représentent, comme dans l'ensemble de l'Ille-de-France, 10,5 % des Parisiens de 60 ans ou plus. C'est deux fois plus que dans l'ensemble de la France métropolitaine (5 %). En raison des naturalisations et des retours au pays, il y a moins d'étrangers parmi les Parisiens âgés que parmi l'ensemble des Parisiens (15 %), mais leur répartition par arrondissement est la même ②. Les étrangers âgés résidant à Paris vivent principalement dans les arrondissements du nord-est de la capitale. Plus de 15 % des seniors des 2e, 10e, 18e et 19e arrondissements sont de nationalité étrangère. C'est toutefois moins que dans la plupart des communes de Seine-Saint-Denis, proches de Paris.

L'hétérogénéité des origines au sein de la population étrangère âgée résidant à Paris reflète les vagues d'immigrations successives. L'immigration européenne est plus ancienne (avant guerre et dans l'immédiate aprèsguerre) que celle du Maghreb (années 1950-1970), d'Afrique subsaharienne et d'Asie (années 1980). En conséquence, les résidents parisiens étrangers d'origine européenne représentent une part importante de personnes âgées en 2007. C'est notamment le cas des Espagnols, dont 35 % ont 60 ans ou plus, contre 19 %

de l'ensemble des Parisiens. La population originaire du Maghreb est désormais vieillissante: à titre d'exemple, plus du quart des Algériens ont 60 ans ou plus. En revanche, la population âgée est encore peu présente parmi les étrangers des autres nationalités d'Afrique et d'Asie. Seuls 6 % des étrangers d'Afrique hors Maghreb ont 60 ans ou plus en 2007.

À la différence des étrangers, la population immigrée inclut la population naturalisée. En 2007, les immigrés représentent 20 % des Parisiens de 60 ans ou plus, poids comparable à celui des immigrés dans l'ensemble de la population. Entre 1999 et 2007, le nombre d'immigrés parisiens de 60 ans ou plus a augmenté plus vite (+ 2,7 % par an) que celui de l'ensemble des Parisiens (+ 0,5 %). La population immigrée est, en effet, moins mobile. Que ce soit par choix (adaptation au pays d'accueil...) ou par contrainte (financière...), elle tend à vieillir sur place, parfois dans des situations de précarité.

7 % des ménages étrangers âgés parisiens résident dans un logement précaire, contre 2 % de l'ensemble des ménages parisiens de 60 ans ou plus. Enfin, 24 % des ménages âgés parisiens de nationalité étrangère occupent un logement sans salle de bains avec douche ou baignoire, une situation d'inconfort qui ne concerne que 11 % de l'ensemble des ménages parisiens de 60 ans ou plus.

1 Méthodologie de la typologie

L'analyse porte sur des territoires: les IRIS (Îlots regroupés pour l'information statistique) de Paris. Les IRIS, qu'on appellera par la suite des quartiers, sont de petits territoires dont la population comprend entre 1 800 et 5 000 habitants; ils sont homogènes du point de vue de l'habitat. L'objectif de la typologie est de constituer des groupes de quartiers relativement homogènes et en nombre limité à partir d'indicateurs (variables actives) tirés du recensement de la population 2007.

Cette typologie a été réalisée à l'aide d'une « classification ascendante hiérarchique ». Les quartiers qui ne possèdent aucun ménage dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus ont été exclus. Cette méthode s'effectue par agrégation successive des quartiers. Elle permet de regrouper les quartiers qui se ressemblent le plus, tout en maximisant les différences entre les groupes. Ceci conduit à retenir un découpage en six groupes dans le cas présent et de réaliser ainsi une typologie des quartiers en fonction des profils des personnes de 60 ans ou plus.

Les indicateurs utilisés comme variables actives de la classification sont les indicateurs suivants : la part des personnes de 60 ans ou plus dans le quartier. Parmi ces Parisiens de 60 ans ou plus sont retenues des caractéristiques:

Démographiques:

- la part des 75 ans ou plus,
- · la part des personnes seules,
- · la part des personnes en institution,
- · la part des immigrés.

Du logement occupé:

- · la part des ménages propriétaires,
- la part des ménages locataires d'un logement HLM,
- la part des ménages vivant dans un logement suroccuné.
- la part des ménages dans une situation de mal logement.

De structure socio-économique:

- la part des personnes diplômées du 2e ou 3e cycle universitaire,
- la part des personnes peu diplômées (diplôme inférieur au brevet),
- la part de cadres ou de personnes exerçant une profession intellectuelle supérieure (PIS) ou d'anciens cadres ou PIS,
- la part d'employés ou ouvriers ou d'anciens employés ou ouvriers.

Six grands groupes de quartiers accueillent des Parisiens aux profils très différents

Les inégalités entre arrondissements parisiens traduisent, en partie, la diversité des quartiers de la capitale. Paris se compose ainsi de six grands groupes de quartiers, homogènes selon les caractéristiques des personnes de 60 ans ou plus qui y résident (1 Méthodologie de la typologie). Les spécificités de chacun de ces groupes induisent des besoins différents en terme de prise en charge et de dispositifs d'aide 5 et 6 ».

Sur la rive gauche et dans l'ouest parisien, des personnes âgées nombreuses, aux conditions de vie favorables

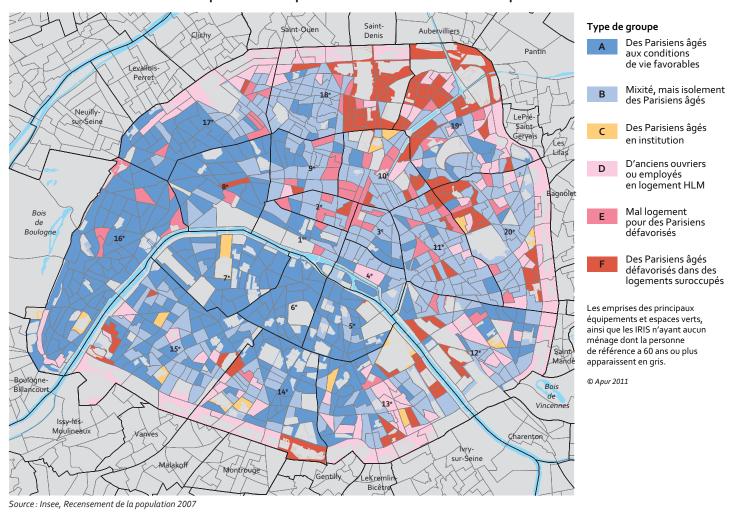
Un premier groupe (A) rassemble des quartiers situés dans des arrondissements de la rive gauche (5°, 6°, 7°) et de l'ouest parisien (8° et 16°). Ces quartiers concentrent de nombreux Parisiens de 60 ans ou plus: 23 % des habitants de ces quartiers, soit 184 500 personnes.

Les besoins de prise en charge de la dépendance pourraient être particulièrement importants dans ces quartiers. En effet, les plus de 60 ans qui y résident sont plus âgés que dans les autres quartiers de la capitale: 41 % sont âgés de 75 ans ou plus. En outre, leur nombre pourrait augmenter davantage que dans les autres quartiers parisiens après 2007. Entre 1999 et 2007, la part des 60 ans ou plus augmente le plus dans ce groupe (+ 1,1 point) alors qu'elle est stable dans l'ensemble de Paris. Toutefois, dans ce groupe, les plus de 60 ans vivent moins souvent seuls à domicile qu'en moyenne à Paris (39 % contre 42 %). Or, les personnes dépendantes ont d'autant plus besoin de l'intervention d'aidants professionnels ou familiaux qu'ils vivent seuls. Par ailleurs, les Parisiens de 60 ans ou plus de ce groupe ont des conditions de vie plus favorables que dans l'ensemble de Paris. Ils sont plus souvent des cadres ou d'anciens cadres, propriétaires de leur logement.

Dans les arrondissements centraux de la rive droite et du nord de Paris, une mixité sociale chez les personnes de 60 ans ou plus

Un deuxième groupe (B) est constitué de quartiers des arrondissements du centre de Paris (2^e , 3^e , 9^e , 10^e et 11^e) et du nord de Paris (18^e et 20^e). Ces quartiers rassemblent $128\,200$ Parisiens de 60 ans ou plus. La population de ces quartiers est plus jeune que dans le

5 Les Parisiens de 60 ans ou plus ont des profils très différents selon les quartiers



6 Six groupes de quartiers accueillent des Parisiens âgés très différents

	Moyenne parisienne	Groupe A Des parisiens âgés aux conditions de vie favorable	Groupe B Mixité mais isolement des parisiens âgés	Groupe C Des parisiens âgés en institution	Groupe D D'anciens ouvriers ou employés en logement HLM	Groupe E Mal logement pour des parisiens défavorisés	Groupe F Des parisiens âgés défavorisés dans des logements suroccupés
nombre de parisiens de 60 ans ou plus	417 500	184500	128200	9 700	59 400	11300	24 200
part des 60 ans ou plus en 2007	19,0 %	22,7 %	16,4%	26,2 %	20,9 %	14,4 %	12,1 %
part des 60 ans ou plus en 1999	18,9 %	21,6 %	17,5 %	26,5 %	20,3 %	14,7 %	11,4 %
part des quartiers parisiens	100 %	39,4 %	34,2 %	2,0 %	12,0 %	4,1 %	8,2 %
Part parmi les parisiens de 60 ans ou plus							
de 75 ans ou plus	39,0 %	40,7 %	37,7 %	60,5 %	39,2 %	30,9 %	27,2 %
d'homme	40,3 %	40,6 %	39,6 %	32,6 %	37,6%	48,1 %	47,5 %
de personne seule	41,7 %	39,2 %	46,1 %	27,3 %	44,5 %	46,3 %	34,0 %
de personne en institution	2,8 %	1,8 %	1,3 %	42,4 %	1,4 %	1,0 %	5,8 %
d'immigré	19,8 %	15,4 %	20,4 %	12,2 %	23,3 %	33,1 %	39,4 %
de diplômé du 2 nd ou 3 ^e cycle universitaire	26,7 %	38,5 %	20,9 %	20,1 %	10,7 %	16,4 %	14,4 %
de peu diplômé (diplôme inférieur au brevet)	40,9 %	28,2 %	46,5 %	33,3 %	59,8 %	55,1 %	58,8 %
de cadre	25,9 %	35,6%	21,4 %	17,1 %	13,2 %	16,4 %	14,5 %
d'employé ou d'ouvrier	36,7 %	23,5 %	42,1 %	38,8 %	56,4 %	50,5 %	53,0 %
de propriétaire	51,9 %	64,5 %	57,3 %	46,7 %	13,7 %	43,6 %	28,8 %
de locataire HLM	19,2 %	4,9 %	11,3 %	18,8 %	71,2 %	11,0 %	43,9 %
de personnes en logement suroccupé	4,1 %	2,8 %	4,1 %	4,1 %	4,6 %	8,4 %	12,0 %
de personnes en situation de mal logement	1,9 %	1,8 %	1,5 %	2,0 %	0,8 %	14,1 %	1,4 %

Source : Insee, Recensement de la population 2007

reste de la capitale: 16 % est âgée de 60 ans ou plus contre 19 % à Paris. Cette proportion a diminué de 1,1 point depuis 1999 alors qu'elle est stable ou augmente légèrement dans les autres groupes de quartiers.

L'isolement des personnes âgées, qui en raison des graves conséquences de la canicule de 2003 est une préoccupation majeure des décideurs publics, est plus fréquent dans ce groupe de quartiers (46 % des 60 ans ou plus y vivent seuls). La mixité sociale des Parisiens de 60 ans ou plus est assez importante dans ces quartiers. Leurs habitants sont souvent des cadres ou d'anciens cadres (niveau légèrement inférieur à celui de l'ensemble de Paris) mais beaucoup sont aussi d'anciens ouvriers ou employés (42 %). Ils sont plus souvent propriétaires que dans l'ensemble de la capitale.

2 Sources et Définitions

Cette étude utilise principalement les données **des recensements de la population de 1982, 1999, et 2007**. Jusqu'en 1999, il s'agit de recensements exhaustifs tels que l'Insee en réalisait tous les huit ou neuf ans, tandis que celui de 2007 substitue au comptage traditionnel une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans un échantillon de 8 % des logements est recensé chaque année.

La notion d'**âge** retenue pour cette étude est l'âge révolu à la date de référence du recensement.

La notion d'**étranger** fait référence à la nationalité : est étranger toute personne qui n'a pas la nationalité française.

La notion d'**immigré** fait référence à la nationalité et au pays de naissance. Est considérée comme immigrée toute personne née étrangère à l'étranger. On reste donc toute sa vie immigré.

La **suroccupation** correspond aux situations où le nombre de personnes du ménage est supérieur au nombre de pièces du logement.

La **sous-occupation** correspond aux situations où le nombre de pièces du logement est égal au nombre de personnes du ménage + 2 ou plus.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité, les pensions de retraite et les indemnités de chômage, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales. Quatre impôts directs sont pris en compte: l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

L'exploitation de la source « **Revenus fiscaux localisés** » permet d'obtenir annuellement des indicateurs sur les revenus déclarés à un niveau géographique fin.

Un troisième groupe (C) réunit les quartiers ayant des capacités d'accueil importantes en institution. 9700 Parisiens, soit 26 % de la population de ces quartiers, ont 60 ans ou plus, 46 % vivent en institution. Les institutions accueillent des personnes souvent très âgées et fortement dépendantes. Dans ce groupe de quartiers, six Parisiens âgés sur dix ont ainsi plus de 75 ans.

Aux portes de Paris, des personnes âgées modestes logées dans le parc HLM

Un quatrième ensemble (D) rassemble des quartiers essentiellement localisés le long des boulevards de la petite ceinture, où se concentre le parc locatif social de la capitale. Les 59 400 Parisiens de 60 ans ou plus de ces quartiers sont d'ailleurs sept fois sur dix locataires d'un logement HLM. Il s'agit le plus souvent de personnes modestes, anciens employés ou ouvriers dans la majorité des cas (56 %). La part des seniors y est plus importante que dans l'ensemble de Paris. 21 % des habitants de ces quartiers ont ainsi 60 ans ou plus.

Dans des quartiers du nord et de l'est de Paris, des personnes âgées peu nombreuses mais aux conditions de logement difficiles

Deux derniers groupes (E et F) rassemblent des quartiers où les problèmes de logement des personnes de 60 ans ou plus sont particulièrement importants. Le groupe (E) réunit les quartiers dont la part des personnes de 60 ans ou plus vivant en chambre d'hôtel, dans une habitation de fortune, ou dans une pièce indépendante ayant sa propre entrée, est la plus importante. Ces conditions de logement difficiles concernent 14 % des plus de 60 ans dans ces quartiers contre 2 % à Paris. Les Parisiens âgés vivent deux fois plus souvent en situation de suroccupation dans ces quartiers que dans l'ensemble de Paris. Ces quartiers se situent essentiellement dans les 10e, 11e, 18e et 20e arrondissements. La majorité des Parisiens de 60 ans ou plus qui y vivent sont d'anciens employés ou ouvriers. Ce sont des quartiers qui accueillent peu de personnes de plus de 60 ans: 14 % seulement des habitants de ces quartiers, soit 11 300 Parisiens, sont âgés de 60 ans ou plus.

Le dernier groupe (F) regroupe des quartiers dans lesquels les personnes de 60 ans ou plus sont souvent en situation de suroccupation. Ces quartiers accueillent 24 200 Parisiens de 60 ans ou plus. Plus d'une personne de 60 ans ou plus sur dix vit dans un logement surpeuplé. C'est trois fois plus que l'ensemble des Parisiens de cet âge. La majorité de ces habitants sont des employés ou des ouvriers ou d'anciens employés ou ouvriers (53 %). De plus, quatre sur dix sont immigrés, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la population âgée parisienne.

Pour en savoir plus

Virot P., de Biasi K.: « Paris résiste au vieillissement démographique », Insee Ile-de-France à la page, n° 351, février 2011.

- « Le suivi des indicateurs du Plan Régional de Santé Publique 2006-2010 en Ile-de-France », document du Programme d'Études et de Statistiques du PRSP, Observatoire Régional de Santé d'Ile-de-France, décembre 2009.
- « L'Allocation Personnalisée d'Autonomie et la Prestation de Compensation du Handicap au 30 juin 2009 », Études et Résultats, DREES, n° 710, novembre 2009.
- « L'offre en EHPAD et en EHPA en Ile-de-France en 2009 », Observatoire Régional de Santé d'Ile-de-France, juin 2009.

Étude réalisée par: Pauline Virot (Apur), Guillemette Buisson et Kévin de Biasi (Insee Ile-de-France)

Sous la direction de: Audry Jean-Marie (Apur) et Guillemette Buisson (Insee)

 ${\bf Cartographie:} \ Anne \ Servais$